

Morphologie et évolution de la pointe sud de l'île d'Oléron

par Jacques PIGEOT (*)

1.1. La topographie.

Le diverticule repéré (d) sur la carte 1 où Ch. LAHONDÈRE a rencontré les groupements végétaux les plus intéressants qui font l'objet de cet article appartient à la pointe sud d'Oléron. Il communique avec les eaux du Bassin Marennes-Oléron par la Grande Baie largement ouverte à l'est sur le Bassin.

Ce diverticule forme une dépression entre les massifs dunaires dont l'altitude moyenne est d'environ 6 à 7 mètres. Toutefois, des îlots au centre ont une altitude de 5 mètres, soit environ 1,6 mètre de plus que le niveau des hautes mers de coefficient 100 (le demi-marnage pour un coefficient de 100 est de 3,40 m à Gatseau).

Ainsi les parties les plus basses non cotées sur la carte sont régulièrement submergées lors des marées de vives eaux de coefficient supérieur à 100.

1.2. Le substrat.

En surface, il présente une teinte grise. En effet, actuellement, les eaux du bassin, après avoir traversé la Grande Baie, y déposent leurs particules les plus fines (argiles dont le diamètre est inférieur à 2 μm). Ces argiles reposent sur un substratum essentiellement sableux. A la faveur de coupes formant des microfalaises en bordure des chenaux d'écoulement de diverticule, il est possible de voir des lits de débris de coquillages (des coques en grande majorité).

1.3. La mise en place de ce biotope.

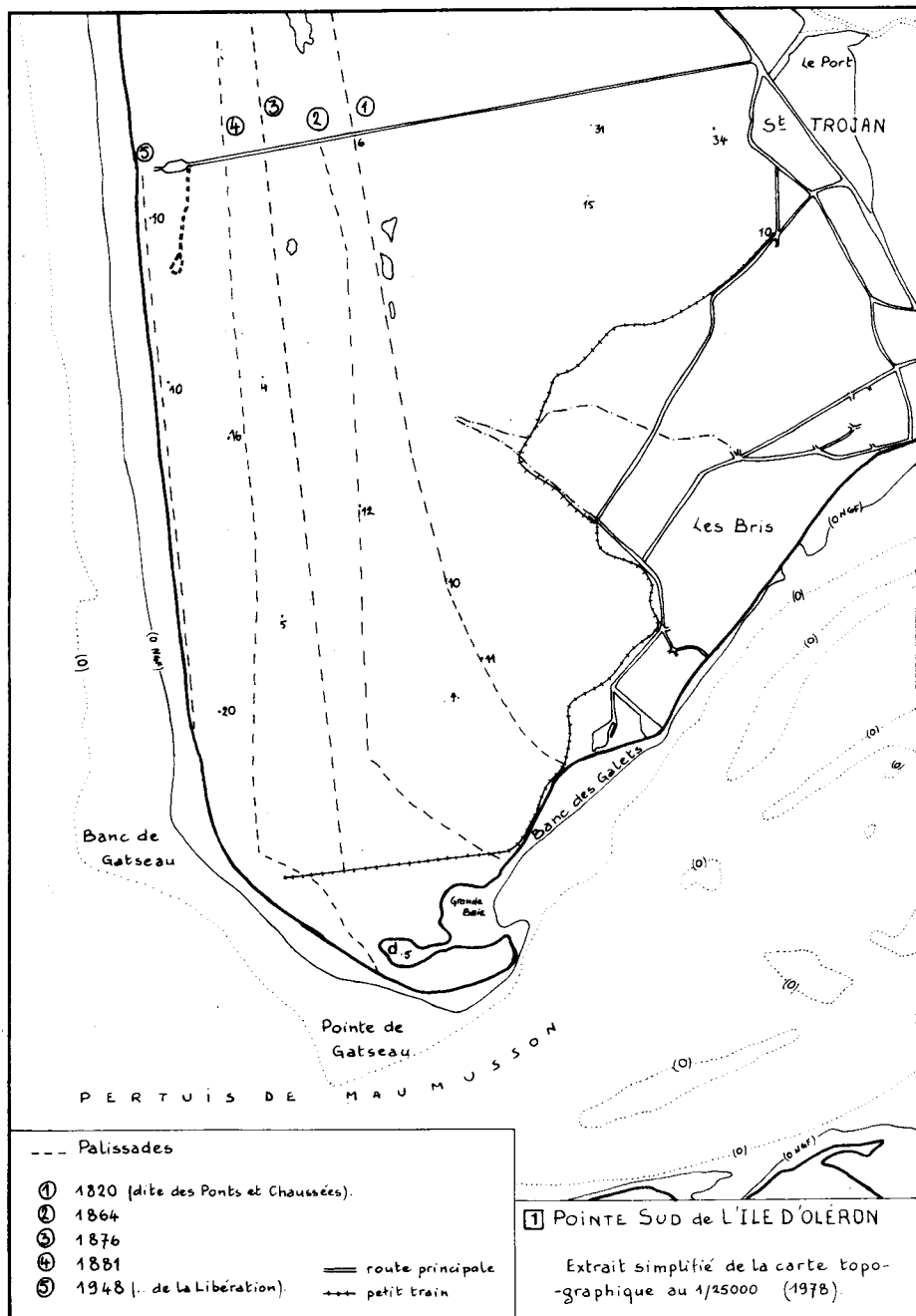
Si nous nous reportons à nouveau à la carte 1, nous constatons que cet appendice dépend d'une partie gagnée sur la mer. En effet, il est situé entre la palissade de 1876 et celle de 1881. Il faut préciser que toute la pointe sud d'Oléron située à l'ouest de la palissade 1 de 1820 dite des Ponts et Chaussées a été gagnée sur la mer grâce à l'intervention de l'homme par la mise en place de ces palissades.

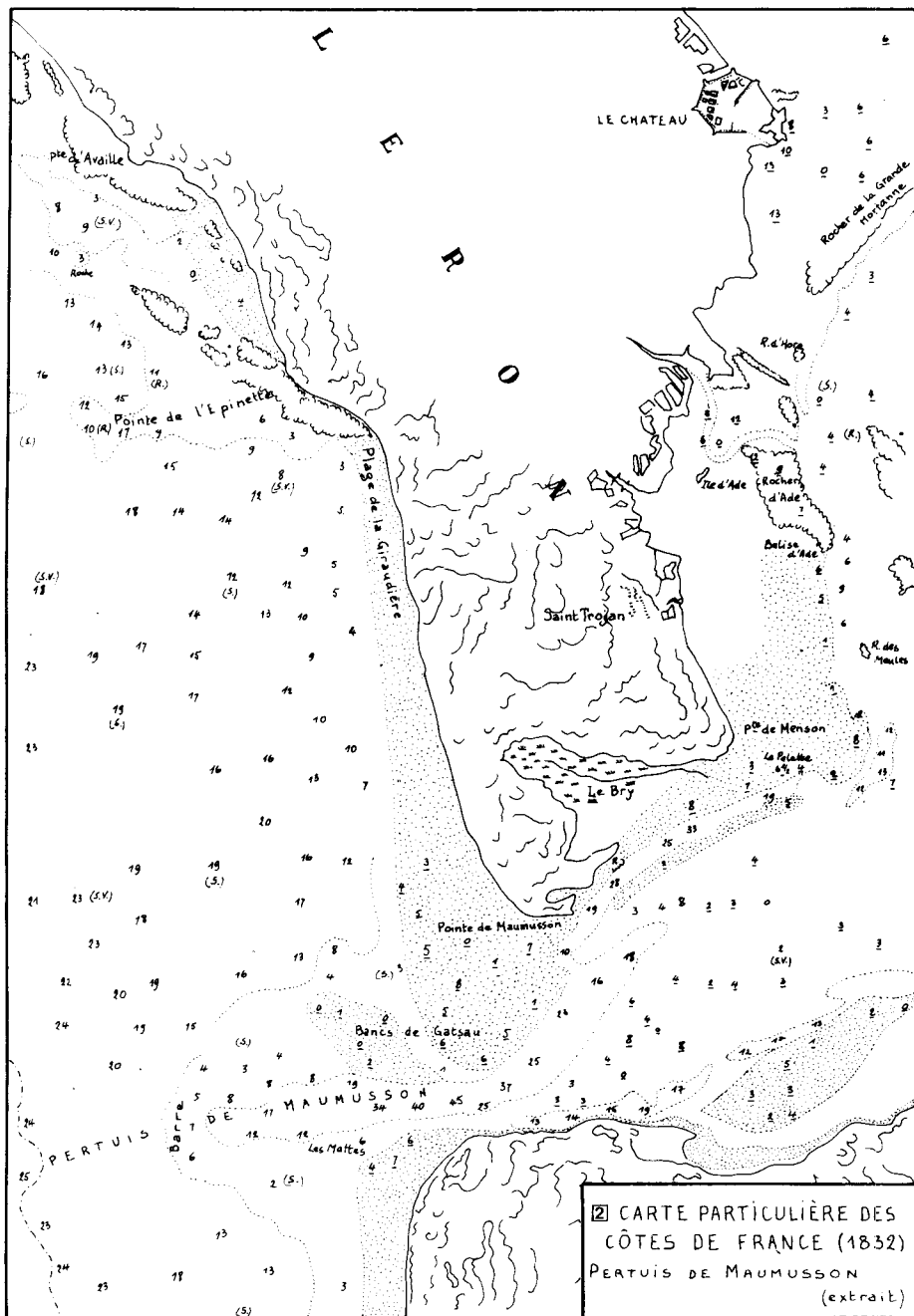
Sans entrer dans une étude détaillée de l'édification de ces dunes, il faut rappeler que trois facteurs sont indispensables pour « gagner du terrain » sur la mer en milieu dunaire :

- le sable,
- le vent et
- un obstacle.

Ces trois facteurs sont naturellement présents, mais l'homme peut remplacer l'obstacle naturel, constitué soit par des plantes, soit par les laisses, par un matériel plus

(*) J.P. : 11, rue des Alizés, La Gaconnière, 17480 CHÂTEAU D'OLÉRON.





efficace fait de planches verticales espacées d'environ 2 cm, qu'il peut à sa guise remonter en fonction de l'apport de sable.

Ainsi, dès 1820, il a pu édifier un cordon dunaire sur lequel il a planté des oyats pour le fixer. Puis, respectivement en 1864, 1876, 1881 et en 1948, des palissades sont établies (2, 3, 4 et 5) en allant vers l'ouest et permettent alors de prendre jusqu'à 1,5 km sur la mer.

Mais comment ce gain a-t-il pu se faire si facilement ? Consultons pour cela un extrait de la carte particulière des Côtes de France levée en 1824-1825 et publiée en 1832 (document 2). Nous constatons :

1. que la ligne de la côte ouest de 1824 correspond à l'emplacement de la palissade de 1820 et

2. que le gain de terre sur la mer s'est fait dans une zone de hauts fonds qui dès 1820 découvraient régulièrement à marée basse (notée en pointillés sur la carte).

Ainsi l'homme dès cette époque a stabilisé les sables en arrière du rivage par des semis de pins et a établi en avant par le biais des palissades des cordons dunaires protecteurs de l'assaut de la mer. Par suite, il a gagné sur cette dernière des surfaces considérables (environ 10 km² pour la pointe sud) qu'il aensemencées progressivement).

L'appendice implanté à l'extrémité sud d'Oléron se situe dans une zone où les sables ont été fixés avec beaucoup de difficulté. Cette pointe sud, en effet, après avoir engraisé régulièrement de 1820 à 1970, a subi à partir de cette dernière date une érosion non négligeable qui, si elle ne s'était pas arrêtée vers 1980, aurait sans doute isolé la flèche de la Grande Baie par une rupture du cordon dunaire au niveau du fond du diverticule.

La Pointe Sud borde le Pertuis de Maumusson, zone très complexe qui sert d'exutoire au Bassin de Marennes-Oléron. Les courants y sont très violents et les bancs de sable ne sont pas stabilisés. Une étude bathymétrique de 1986 du Bassin faite par la D.D.E. de Rochefort (service hydraulique) à la demande des ostréiculteurs a montré que des bancs de sable gênent la progression des eaux dans le sens nord-sud. Des projets sont à l'étude pour draguer ces bancs, mais alors se pose le problème du dépôt des produits de dragage. Ainsi pour le banc situé près du pont d'Oléron, le dépôt des produits (environ 100.000 m³ de sable) est prévu au niveau du diverticule de la Grande Baie. Cet apport consoliderait certainement la Pointe Sud, mais il nous priverait de ces milieux à la fois riches et variés car soumis à de perpétuels changements.